LILLE

Le Bureau de Bienfaisance et la construction d'habitations à bon marché. — De nombreux architectes lillois ont répondu à l'appel de notre Administration charitable qui a confié dernièrement un concours pour la construction d'habitations hygiéniques à bon marché [illegible] aux familles nombreuses existantes.

Les projets, très intéressants, seront exposés publiquement au Palais Rameau, les 8 et 9 juin courant, de 10 h. du matin à 5 h. de l'après-midi.

Le jury se réunira le lendemain mercredi pour le classement et l'attribution des primes.

Au feu. — Mercredi soir, à 8 h. 3/4, une étincelle venue d'une cheminée voisine a mis le feu à la toiture d'un atelier de constructions que M. Dillies, rue Louis-Faure, possède rue Barthélémy-Delespaul, 174. L'incendie fut rapidement éteint par les pompiers. Le montant des dégâts est de quelques centaines de francs.

Vols. — Mme Dekeyser, cabaretière, rue de Juliers, 21, qui se trouvait mercredi matin au marché de Wazemmes, a été la victime d'un pickpocket, qui lui a dérobé un porte-monnaie contenant 125 francs.

— Sur le même marché, on a pris une pièce de rideaux longue de 74 mètres et valant 111 francs, appartenant à M. Constant Blé, rue des Sarrazins 29.

— Au cours de la nuit de mardi à mercredi, des cambrioleurs ont tenté de pénétrer chez M. César Brice, 45 ans, cabaretier, rue Pierre-Legrand, 3. Ils avaient ouvert un volet et s'apprêtaient à entrer dans le débit, quand les litres posés sur le rebord de la fenêtre tombèrent. Effrayés par le bruit, les malandrins prirent la fuite.

— On a dérobé trois billes de billard chez M. Julien Manx, cabaretier, 203, rue de Paris.

Arrestation. — Mercredi soir, à six heures et demie, l'agent de sûreté Desprez se trouvait chez M. Roux, marchand de cycles, place de la Nouvelle-Aventure, 36, lorsque se présenta un individu qui offrit de vendre au marchand, pour la somme de 45 francs, une bicyclette toute neuve.

Invité à indiquer la provenance de la machine, l'homme ne put le faire. Il fut alors conduit au poste et écroué. Il se nomme Désiré Hemeye, est âgé de 25 ans et a été autrefois expulsé de France.

ÉTAT CIVIL DE LILLE

Très joli choix de **BOITES** pour
1er **COMMUNIONS**
THOMAS Fils, 5, rue du Priez, Lille
0?0

du 3 juin

Naissances. — Marie Pollier, rue Jules-Breton, [illegible] 18. — Camille Delannoy, boulevard Montebello, 98. — Céline Lorez, rue de Fives, 49. — André Longuépée, rue de Lens, 29. — Hélène Bayourte, rue des Processions, 41.

Décès. — Pierre, 4 mois, rue de Valenciennes, 48. — Agnès Carbon, 7 mois 1/2, rue du Marais, 50. — Marius Balau, 2 mois, rue de Juliers, 73. — Jeanne Debondu, 38 ans 1/2, épouse d'Edmond Thibaut, boulevard Victor-Hugo, 51. — Marie Bergot, 16 ans 1/2, épouse d'Henri Brode, rue de la Jussieu, place Seynaeve, 18 — Marie Boutte, 23 ans et demi, veuve d'Edouard Lagar, rue de Roulip, 84. — Valérie Savaete, 30 ans, célibataire, quai de la Basse-Deûle, 104. — Simonne Bourgin, 5 ans, place du Lion-d'Or, 36.

MELLINES. — Du 24 au 31 mai. — Naissances. — Marie-Thérèse Perrier rue Sadi-Carnot 49. — Marie-Thérèse Vermersch rue Faidherbe 5. — Madeleine Brullois rue du Docteur-Roux 37. — Jeanne Barton rue Chanzy 100. — Armande Alleman rue Pasteur 18.

Publications. — Georges Brunelle ajusteur rue Jean-Bart 76 et Blanche Bohemian ouvreuse à Armentières. — Jules Debosche rabateur rue Fénelon 22 et Elodie Delley bobineuse cité Flape 2. — Edouard Mullier fileur rue Blériot 7 et Rosalie Vandaele ouvreuse à Lille. — Georges Malan médecin auxiliaire à Bitche et Berthe Deschinkel caissière rue Lamartine.

Décès. — Henri Decresse 18 jours rue Victor-Hugo.

LOMME

A l'Union Sociale et Patriotique. — La société faisait célébrer, lundi à neuf heures, un obit pour les membres décédés. On a été très frappé et du nombre des assistants et de leur attitude pleine de respect.

Après la messe eut lieu, au siège de la société, l'assemblée générale, présidée par M. René Delesalle, assisté de M. Maxse-Pollet.

M. Delesalle a tiré les conclusions de la dernière élection où la victoire du parti de l'ordre a tenu à bien peu de voix. Il ne faut pas désespérer, mais regarder l'avenir avec confiance.

M. Delesalle, en terminant, engage les adhérents à rester unis de plus en plus autour du drapeau de la vraie république et à recruter autour d'eux de nouveaux membres à l'Union, ce que chacun se promit de faire en se séparant.

ROUBAIX

EGLISE VOTIVE DE SAINT-ANTOINE DE PADOUE. — Neuvaine préparatoire à la Fête de Saint Antoine. — Jeudi, 4 juin — *Troisième jour de la Retraite pour les jeunes Filles.* Matin : A 8 h., Messe suivie d'une instruction. Messes à 6 h., 6 h. 1/2, 7 h. 1/2 et 8 h. 1/2. A 7 h. 1/2 Messe avec exposition du T.-S. Sacrement. A 8 h. 1/2, Pèlerinage de la paroisse du Sacré-Cœur de Roubaix. Messe par M. le Curé avec instruction. A 11 h., Messe pour tous les enfants de la paroisse.

Troisième jour de la Retraite pour les personnes mariées. Soir : A 2 h. 1/2, Bénédiction des petits enfants par les Rev. Pères Missionnaires. A 3 h., Salut avec Instruction. A 8 h., Grande Conférence pour la paroisse St-Antoine.

Vendredi, 5 juin (1er du mois). — *Quatrième jour de la Retraite pour les Jeunes Filles.* Matin : A 5 h., Messe suivie d'une Instruction. Messes à 6 h., 6 h. 1/2, 7 h. et 7 h. 1/2. A 11 h., Messe pour tous les enfants de la paroisse.

Quatrième jour de la Retraite pour les personnes mariées. Soir : A 3 h., Salut avec Instruction. A 8 h., Salut solennel avec Sermon et Amende honorable au Sacré-Cœur de Jésus.

Un agent récompensé. — Une gratification de 20 francs a été remise à l'agent Dumortier qui, pendant la Foire, empêcha deux jeunes gens d'être écrasés par un Mongy.

Avis important. — Nous avertissons nos lecteurs que seule les billets contenus dans la Chocolat Delespaul-Havez donnent droit à plus de 20 0/0 de rabais au Gaumont-Palace Roubaisien. 027

Sociétés de famille. — Les jeunes gens de la classe 1914 et les ajournés des classes de 1912 et 1913, déclarés « bon » par le Conseil de Révision, qui se croient dans les conditions de solliciter l'allocation journalière au titre de soutien indispensable de famille, et qui n'ont pas encore rempli les formalités nécessaires, doivent se présenter à la Mairie « Bureau Militaire », avant le 10 juin.

Le livre de cuisine de « Marmiton » attendu depuis si longtemps, a paru. Le demander à « LECTURE POPULAIRE », 36, Grande-Rue. Excellentes recettes faciles à exécuter.

Jambe fracturée. — Un ouvrier de la fonderie de la Fosse-aux-Chênes, Georges Vanneste, 24 ans, de Belleghem, a eu la jambe droite comprimée entre le volant et la courroie d'une machine en voulant dégonfler un briseur. Il a eu la jambe fracturée. Le docteur Caretto lui a prescrit deux mois de repos.

Une arrestation pour port illégal d'uniforme. — Edouard Delattre, 18 ans, 23, rue Roche, est sorti de prison il y a quelques jours à peine. Il se trouvait mardi après-midi, avec des jeunes gens de son acabit avenue Julien-Lagache. Parmi eux se trouvait un soldat. Delattre lui enleva de gré ou de force sa tunique et son képi. Affublé de cette tenue militaire incomplète, il se mit à tourner son camarade en dérision.

L'agent Meurlese vint à passer, qui rappela Delattre au respect de l'uniforme du soldat français. Le jeune vaurien ne tint aucun compte de l'observation qui lui était faite. C'est alors que l'agent Dumortier informé, crut devoir intervenir. Il arrêta Delattre. Conduit devant M. Appart, il a été, après interrogatoire, écroué au Parquet pour port illégal d'uniforme.

Le quart d'heure de Rabelais. — Un individu entrait, mardi soir, chez Mme Truckens, cabaretière, rue de Tourcoing, 35. Il offrit une tournée générale aux consommateurs présents, puis se fit servir à manger. Quand il se fut copieusement restauré, il déclara la plus tranquillement du monde à la cabaretière qui lui réclamait cinq francs qu'il n'avait pas d'argent pour payer.

Mme Truckens manda la police : deux agents survinrent qui appréhendèrent le délinquant au poste où il déclara se nommer Jules Basset, 52 ans, ancien contremaître de tissage, sans travail ni domicile actuellement connu. On croit qu'il ne possède plus tout son esprit.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 3 juin

Naissances. — Juliette Hache rue de Beaumont cour Lorigeat 92. — Maurice Adriaenssens rue de l'Ommelet impasse Balzac 38. — Jeanne et Gérard Eustasens rue d'Artois 5. — Albert Gallet rue J.-B.-Notte 78. — Albert Demortier rue de Mouvaux 40. — Henri Vanaerbecke boulevard de Cambrai.

Mariage. — Mathurin Masurel courtier rue Neuve 3 et Philomène Vanhaelt servante rue Ma-Campagne cour Flamencourt.

Décès. — Théodore Desplechin 80 ans ; Marie Schobaert 76 ans avenue Julien-Lagache. — Albert Beirens 1 an rue Bayart 45. — Désiré Mème 35 ans rue Voltaire cour Maisons 3.

SAVON NOTRE-DAME DE TREFLE
Méfiez-vous des imitations. Victor Vaissier.
0232

WATTRELOS. — Naissances. — Marie-Thérèse Delsarte rue Royale maisons Briet. — Emilienne Bourgois place du Sapin Vert 5. — Pierre Crépin rue Marthe 7.

CROIX

Danger public. — Depuis 8 jours, un pylone, près de l'église Saint-Martin, menace de tomber. Aucun travail n'a été fait pour le consolider, en attendant de le remplacer dans sa position normale. Que la flèche d'un tramway accroche le câble qui soutient le trolley et le pylone s'abattra sur le sol.

Attend-on que pareil accident se produise pour aviser ?

CROIX. — Naissances. — Gabrielle Leplat Grande-Rue 86. — Lucienne Vergack rue des Champs cour Masurel. — André Chantraine rue Dupire.

WASQUEHAL

Chute. — Un homme de peine des Produits Chimiques Eyckèn et Leroy, Arthur Ponthier, 56 ans, domicilié à Croix, rue Faidherbe, 17, s'est blessé en tombant d'un wagon qu'il déchargeait. Le docteur Lepers lui a prescrit trois semaines de repos.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Méfiez-vous des imitations. Nº 128. V. Vaissier
0232

LEERS

Une chute. — Un ouvrier journalier, habitant le quartier du Nouveau-Monde, M. Oscar Lefebvre, est tombé sur le bras gauche, qu'il s'est fracturé. Il a été admis à l'hôpital de la Fraternité.

TOURCOING

LE « BOSSU » OU LE PETIT PARISIEN

A LA MAISON DES ŒUVRES

Le Comité de la Maison des Œuvres organise pour dimanche prochain, à 4 heures, une matinée récréative qui, nous en sommes sûrs, attirera un nombreux public salle Jeanne-d'Arc.

Il s'est assuré le concours du Cercle Dramatique du Blanc-Seau qui est la pépinière de bon théâtre — de la région. Il est rare que des amis soient fidèles pendant trente ans à une idée. C'est le cas pourtant du Cercle Dramatique du Blanc-Seau dont la longue existence est à elle seule le garant de la valeur.

Le Cercle Dramatique du Blanc-Seau nous donnera dimanche prochain une pièce populaire entre toutes : Le Bossu ou le Petit Parisien, de A. Bourgeois et Paul Féval.

Prix des places : Parterre de face, 3 fr. ; Parterre de côté, 2 fr. ; Pourtour, 1 fr. ; Première galerie, 0,50 ; Deuxième galerie, 0,25.

On peut retenir ses places, sans augmentation de prix, à la Librairie Catholique, 14, rue de Tournai.

Parfumerie — Savons — Eaux de Cologne
Cau-Delattre, 29, rue Nationale, Tourcoing
0149

AU TIR NATIONAL. — Le Concours national et international de 1914 : 8000 francs de prix. — Dimanche 14 courant aura lieu l'ouverture du Concours national et international de Tir, organisé par le Tir National de Tourcoing. S. A. G.

Il est doté de 8000 francs de prix, dont la majeure partie en espèces ; un don de M. le Président de la République et de M. le Ministre de la Guerre, et l'autre partie en de superbes couverts et une médaille d'or 36 m/m.

Un brigadier du 4e d'artillerie, au Mans, condamné par le conseil de guerre à dix ans de prison et à la dégradation, s'était réfugié en Belgique. Les gendarmes belges l'ont remis aux gendarmes français.

HORLOGERIE-BIJOUTERIE Réparations
Ve ROMMENS-VANZEVEREN : 13, Gde-Place
0276

Un déserteur. — Pierre Borgel, matelot à Cherbourg, se trouvant à bord du « Gaulois », à Toulon, déserta le 4 juillet 1912. Il a été arrêté mercredi matin.

Vol de jambon. — Deux malfaiteurs dérobèrent mercredi matin, à l'étalage de M. Deltombe-Dedryver, boucher, angle des rues de Menin et des Poutrains, un jambon et une pièce de lard fumé. Les voleurs avaient été aperçus. Ils furent poursuivis, mais ils réussirent à atteindre la frontière avant d'être rejoints.

ÉTAT-CIVIL de TOURCOING

du 3 juin

Naissance. — Jules Dujardin rue Fénelon 8.

Mariage. — Louis Vandamme employé et Madeleine Semet tricoteuse.

Décès. — Marcel Castel 8 ans rue du Pont-de-Neuville 98. — Julien Glorieux 19 ans rue de Gand 754. — Henri Dechamps 65 ans rue de Creil 20. — Daniel Behaegel 45 ans rue Nationale 129.

BONCQ. — Roger Vanheste rue de Bousbecque. Décès. — Rémy Bosch 75 ans cimetière des Morts.

HALLUIN

Monsieur le Docteur

En février 1913, vint se fixer, rue de Lille, dans une maison appartenant à M. Delannoy-Deleu, un prétendu docteur en médecine, du nom de Boyenval. Il pratiquait la spécialité de dentiste. Belle plaque de cuivre sur la porte, mais mobilier très rudimentaire. Quant au loyer de la maison, il ne le payait pas, sinon en belles promesses.

Et puis, toutes sortes de fournisseurs vinrent se plaindre au commissariat d'avoir livré des marchandises à crédit, à cause de la confiance que leur inspirait le titre de docteur du client. Ils dirent qu'ils voyaient bien qu'ils étaient trompés.

La police intervint. M. le commissaire Bardeau interrogea le dentiste, puis lui dit de se tenir à sa disposition. L'autre en profita pour déménager son maigre mobilier à Reckem où il avait une succursale de son installation à Halluin. En vilain aventure fait quelque bruit. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des suites qui lui seront données.

Le Conseil municipal se réunira vendredi, à 7 heures du soir, pour délibérer sur les questions suivantes :

Hospice et Bureau de Bienfaisance : Comptes et budgets des exercices 1913 1914 et 1915 : Avis du Conseil. — Ville : Comptes et budgets des exercices 1913, 1914 et 1915 : Dépôt. — Service vicinal : Budgets additionnel de 1914 et primitif de 1915. — Dépenses imprévues ; Communication. — Construction d'un groupe scolaire au Mont : Emprunt : Lettre préfectorale. — Ecole des garçons du Mont : Démolition : Cahier des charges. — Energie électrique : Etablissement d'un poste de transformation rue de Lille : Pétition de protestataires. — Révision du traitement du Receveur Municipal : Lettre préfectorale. — Musique Municipale et Sapeurs-Pompiers communaux : Demandes diverses. — Pianos : Taxes : Admission en non-valeurs. — Voirie urbaine : Plans d'alignement : Résultats de l'enquête : Avis du Conseil. — Chemin d'intérêt commun nº 150 : Pavés de rebut : Demande d'emploi. — Gare d'Halluin : Cour aux marchandises : Communication d'une lettre de la Compagnie. — *Huis-clos.* — Soutiens de famille : Avis du Conseil. — Assistance obligatoire : Nouvelles admissions. — Assistance aux femmes en couches : Admission d'urgence. — Assistance aux familles nombreuses : Nouvelles admissions et mutations.

Tirage d'obligations. — Le 1er juin, à la Mairie, en présence du tirage de deux obligations de l'emprunt de 32.000 francs du 29 juillet 1897. Les numéros sortis sont les suivants : 55 et 69.

HALLUIN. — Décès. — Désiré Toeckens 74 ans rue Basse 19. — Henri Maréchal 1 mois rue de la Fonderie 64. — Sophie Samain 74 ans Ham.

MOUVAUX

Retraites ouvrières. — La mairie nous demande de rappeler aux assurés qui sont nés dans le courant du mois de juin, de bien vouloir faire l'échange de leur carte ouvrière.

MOUVAUX. — Naissances. — Bernadette Hellin rue de Lille 66. — Marcel Marck rue Pasteur, 65.

ARMENTIERES

LE BAPTEME D'UNE CLOCHE

L'église St-Louis, inaugurée en septembre dernier, vient d'être dotée par une famille généreuse d'Armentières, d'une cloche de 850 k., sortant de la fonderie Wauthy, à Douai, et donnant comme note la fa naturel.

La cérémonie du baptême aura lieu dimanche 7 juin, à 4 heures. M. le vicaire-général Jourdin, ancien doyen d'Armentières, baptisera la cloche, et le sermon sera donné par M. l'abbé Bulteel, professeur de rhétorique à l'Institution St-Jude.

On inaugurera le même jour un nouveau banc de communion.

LA CLOCHE

Arrivée mardi après-midi, la cloche a été placée dans la nef, près du chœur, et suspendue à un solide échafaudage en attendant qu'on la garnisse pour le baptême.

La partie supérieure de la cloche est occupée par deux inscriptions séparées par les images des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

La première inscription est ainsi conçue :

« Je m'appelle Marie-Claude. — Souvenir de mes donateurs.

« J'ai eu pour parrain M. Louis Bouchez-Dansette, et pour marraine Mme Claude Charvet-Leguffre ».

L'autre inscription est celle-ci :

« J'ai été baptisée par M. le vicaire-général Jourdin en présence de M. le chanoine Hiet, fondateur de cette église et de M. l'abbé Dutemple, curé de la paroisse.

« Je chante les mystères de la foi.

« J'invite à sanctifier les joies et les peines de la vie ».

Au-dessous de la première inscription est l'image du Christ en Croix ; à droite est celle de St Louis, patron de la paroisse, et à gauche celle de la Vierge portant l'Enfant Jésus.

Arrestation. — Jules Catteau, 38 ans, maçon, au Rond-Point, a été arrêté pour purger une contrainte pour ivresse et tapage.

Viandes foraines. — Il est entré en ville, en mai : 12.571 kilos 9 de bœuf, vache ou taureau ; 13.607 k. de veau ; 1.290 k. de mouton ; 17 k. de chèvre ; 13.118 k. 5 de porc frais ; 166 k. 5 de porc salé ; 5.131 k. 5 de charcuterie et 650 k. d'abats.

A l'Abattoir. — On a abattu en mai : 28 bœufs, 107 vaches, 88 taureaux, 73 veaux, 30 moutons, 234 porcs, 2 chèvres et 1 cheval, soit 541 animaux.

Bureau d'Hygiène. — Il a été saisi en mai, comme impropres à la consommation, 1.252 kilos de viande à l'Abattoir et 72 kilos de poissons aux Halles. — 3 cas de tuberculose bovine ont été constatés.

Grèves terminées. — Les ouvriers du tissage Vernay reprennent le travail aux anciennes conditions.

— Au tissage Mahieu, le travail reprendra ce matin jeudi. Une entente est intervenue après une entrevue qui a eu lieu mercredi après-midi entre les délégués ouvriers, le gérant et la direction.

Accidents de travail. — Marguerite Sinaeghel, 15 ans, casquetière, rue des 12-Apôtres, 7 : majeur gauche traversé par une aiguille. — Henri Santen, 50 ans, tisseur, à La Chapelle : déchirure musculaire en levant des poids.

— Hubert Walle, 44 ans, repasseuse, rue de Messines, à Pierg-Steert : effort en conduisant une balle de lin.

— Madeleine Delaere, 19 ans, étiqueuse à Warneton : chute, contusion du côté gauche.

Statistique du mois de mai. — Naissances, 63 (30 garçons et 33 filles). — Mariages, 20. — Décès, 54, dont 14 à l'Asile d'aliénés.

ARMENTIÈRES. — Du 2 juin. — Naissances. — Simonne Neuneron, chemin du Bizet, 577. — Raphaël Cartier, rue de Valmy, 20.

Décès. — Alphonse Deane, 50 ans, chemin Vert, numéro 8.

HOUPLINES

Grève. — Les démonteuses de la filature Ireland ont cessé le travail mercredi à midi, demandant une gratification pour un travail supplémentaire. L'entente est parvenue à s'établir : on supprimerait tout travail supplémentaire.

Le travail reprendra complètement aujourd'hui.

HAZEBROUCK

Chez les Archers. — La société Saint-Sébastien offrait mardi son tir annuel de la Pentecôte. En voici les résultats : L'honneur a été abattu par M. Maurice Lesage. Primés : MM. Filleben, Outiers, Decupper P. Everwyn, Olivier Carré, H. Everwyn, Ruckebusch, Turery.

BAILLEUL

Chute. — Angèle Duhayon, 10 ans, épeuleuse, est tombée en descendant un escalier. Dans sa chute elle s'est fait des contusions lombaires. 10 jours de repos.

DUNKERQUE

Inspection et classement des chevaux et voitures. — Les propriétaires de chevaux, juments, mulets et voitures sont informés que la Commission de classement se réunira à Dunkerque les 5, 8 et 9 courant, rue de l'Abattoir, en vue du classement pour l'armée, des animaux et véhicules.

Les opérations auront lieu le 5 juin, à midi, pour le canton Est ; le 8 juin, à 6 h. 1/2 du matin, pour le canton Ouest (propriétaires dont l'initiale va de A à J inclus) et le lendemain, à la même heure, pour les propriétaires dont l'initiale va de L à Z.

Au port. — Mercredi sont entrés entre autres bâtiments un grand voilier français le *Wulfran-Paget*, venant d'Iquique, ayant 165 jours de navigation, et une bélandre de mer allemande, d'une assez curieuse construction, le *Théodor* qui, venue à la remorque, de Rouen, prendra à Dunkerque, un chargement d'huile lourde en vrac : cette bélandre a été amarrée darse IV.

En famille. — Grande bataille, mardi soir, vers 9 heures, rue des Passerelles, dans le cabaret tenu par Mme Styns ; le cabaretière, le journalier Peckeu, 48 ans, qui doit l'épouser prochainement, le fils Styns, marinier, sa femme et sa sœur, se sont livrés à des manifestations tumultueuses les uns contre les autres, et dans le quartier vivement ému, on parlait même de coups de couteau.

Il n'en était rien heureusement, on se borna à des horions ; Mlle Styns, 20 ans, et Peckeu, ont été les plus malmenés, ce dernier a reçu une bouteille sur la tête ; le meneur de la sarabande, le fils Styns, a été conduit au violon.

MOUVEMENT DU PORT DE DUNKERQUE

ENTRÉES du 3 juin

Hornito, vap. norv. Fjordhalm, 1440, minerai, Duchateau.

Iquique, 4-m. fr. Wulfran-Paget, 2568, cap. Levallent, nitrate, Fayol.

Rouen, vap. all. Théodor, 686, cap. Ishler, lège, Hutter.

Ténérife, vap. norv. Seville, 730, bananes, Durieu.

SORTIES du 3

Newcastle, vap. ang. Orkla, 1296, cap. Potts, lège, Duchateau.

Lezardieux, goél. fr. Léontine, 130, phosphate, Leroy.

DOUAI

Une artiste de Douai, Mlle Lucie Merck, vient d'être classée troisième au Concours annuel de composition décorative organisé par la Société régionale des Architectes du Nord de la France.

Vélo disparu. — Ayant déposé son vélo dans la cour d'un estaminet de Dorignies, pour se rendre à ses champs, M. Théophile Cosme, peintre, à Flers-en-Escrebieux, ne la retrouva plus à son retour.

PONT-DE-LA-DEULE

Mariage. — Mardi a été célébré en l'église du Pont-de-la-Deûle, magnifiquement décorée pour la circonstance, le mariage de M. Joseph Dransart, fils de M. le docteur Dransart et de Mme Dransart-Hennart, avec Mlle Yvonne Coton, fille de M. et Mme Coton-Diverchy.

M. le Curé de la paroisse reçut le consentement des jeunes époux et prononça une délicate allocution.

Dans le chœur avaient pris place M. le Chanoine Bouteaux, aumônier des dames de la Sainte-Union, à Tourcoing ; M. le vice-doyen Caré, de Dorignies ; MM. les Curés de Lesquin, Ascq, Flers-en-Escrebieux, Asturies ; M. le vicaire de Dorignies.

Pendant la messe, des artistes exécutèrent des chants magnifiques qui furent très goûtés.

Les témoins pour le marié furent : MM. Courrière et Dubrulle, et pour la mariée : MM. Diverchy et Lopez, ses oncles.

La quête fut faite par Mlles Magdeleine Lopez et Marie-Louise Catteau, accompagnées de MM. Pierre Dransart et Auguste Coton.

Electrocuté. — Dans la nuit de mardi à mercredi, Alfred Brunet, 24 ans, électricien, a été électrocuté à l'usine des fours à coke dite de Gabès. Lorsqu'on releva le malheureux il était mort. Le cadavre a été ramené mercredi, à quatre heures du matin, au domicile de ses parents.

SOMAIN

Un malfaiteur a arraché et laissé sur place un certain nombre de pieds de pommes de terre dans un champ appartenant à M. Pierre Richard, garde-frein au Chemin de fer du Nord.

QUINCY

Pour port illégal d'un uniforme militaire, les gendarmes ont verbalisé contre Georges Petit, maçon à Pierrefitte (Seine-et-Oise) qui pour s'amuser avait mis les effets militaires de son ami, Henri Sarrazin, caporal à la 1re Section des Commis et Ouvriers, avec qui il se promenait dans la commune.

VALENCIENNES

NEUVILLE-SUR-ESCAUT

Funérailles. — Mardi, à 11 heures 1/2, ont été célébrées à Neuville-sur-Escaut, les funérailles de Mme Fauville-Hugo, décédée après une courte maladie, munie des Sacrements.

La défunte dont la charité était inépuisable, y laisse d'unanimes regrets, et l'assistance que l'on pouvait évaluer à plus d'un millier de personnes, témoignant bien de l'affection générale dont elle était entourée. Après la Croix, venaient l'école des jeunes filles dont Mme Fauville fut longtemps une insigne bienfaitrice, la Jeunesse Catholique groupée autour de son drapeau, des délégations des Congrégations de la Sainte-Vierge et du Saint-Sacrement avec leurs bannières, les Dames de la Ligue Patriotique du grand comptoir, ainsi que la Société chorale et la Société de Secours Mutuels.

Après l'Evangile, M. le Curé de la paroisse, en termes émouvants rappela les vertus de la défunte, puis il exhorta ses paroissiens à suivre les magnifiques exemples de foi vive, de résignation parfaite et d'ardente charité qu'elle leur laissait, afin qu'ils servent à leur sanctification, au maintien des traditions religieuses de la paroisse et leur montrent comment l'on gagne le ciel.

On remarquait dans l'assistance les Curés de Lourches, de Sars-et-Rosières, d'Haulchin, de Rœux, de Noyelles ; les abbés Tersy, Dubrulle, Ruffin, professeurs.

Derrière le cercueil venaient les enfants et les petits-enfants de la défunte, au nombre de quatre-vingts.

CAMBRAI

Indélicatesse d'une marchande. — Mercredi matin, la femme Haegard-Vélu, marchande de légumes à Villers-Guislain, venait d'acheter des légumes sur la place de Cambrai à M. Ducret, marchand en gros. Profitant de l'inattention de celui-ci, elle prit sans rien dire deux boîtes de carottes en plus que son compte. Le truc ayant été éventé, la femme Hagard a fait l'objet d'un procès-verbal.

Les accidents du travail. — Fernand Legrand, 35 ans, au service de M. Pagniez, brasseur, classa dans la brasserie, tombe et se luxa l'épaule droite. 12 jours de repos.

— Maurice Bury, de Neuville-Saint-Rémy, employé dans l'usine Devilder et Cie, rue Cantimpré, fut blessé par un bloc de fonte qui lui tomba sur le pied droit. 15 jours de repos.

— Jules Castelain, 15 ans, employé au comptoir linier, reçut aussi un poids lourd sur le pied. Sa blessure l'oblige à un repos de 10 jours.

DEPECHES DE LA NUIT

LES ÉLECTIONS VALIDÉES

NORD

Parmi les 525 élections validées au cours de la séance de mercredi figurent celles de MM. Pasqual, Défontaine, Daniel Vincent, Le Roy, Goniaux, Delcassé, Claude Cochin, Lemire, Plichon, Chesquière, Delary, Dansette, Raghebeem, Dubled, Guesde, Inghels, Melin, Durre, Lefebvre.

Quatre élections ont donc été réservées : celles de MM. Seydoux, Guislain, Vandame, Grousseau.

PAS-DE-CALAIS

La Chambre a validé les élections de MM. Briquet, Taillandier, Delelis-Fanien, Basly, Lamendin, Cadot, Sorriaux, Morel, Lefebvre du Prey, Lemoine et Hodent. Seules sont réservées les élections de MM. Abrami, Salembier et Boulanger.

La Crise Ministérielle

M. POINCARÉ A TERMINÉ SES CONSULTATIONS

M. VIVIANI EST CHARGÉ DE CONSTITUER LE NOUVEAU MINISTÈRE

L'Agence Havas communique la note suivante :

Le Président de la République a continué mercredi après-midi ses consultations sur la situation politique.

Il s'est entretenu successivement avec MM. Peytral, Delcassé, Jean Dupuy, Clémentel, Cochery et Almond.

A 7 heures, il a fait appeler de nouveau M. Viviani, à qui il a offert de constituer le cabinet.

M. Viviani a demandé à consulter ses amis politiques avant de donner une réponse définitive. Il retournera à l'Elysée aujourd'hui, jeudi, à la fin de l'après-midi.

CE QUE DIT M. PEYTRAL

M. Peytral, retour de l'Elysée, est venu dans les couloirs du Luxembourg, où il a été très entouré.

Nous lui avons demandé, communiqués « Havas » quel avait été l'objet précis de son entretien avec le Président de la République.

M. Peytral nous a répondu : « Nous avons passé en revue, le Président et moi, les trois grasses questions qui se posent devant l'opinion : questions financières, militaires, réforme électorale.

« J'ai déclaré à M. Poincaré que de toutes ces questions l'une primait toutes les autres, y compris la réforme militaire : c'est la question de nos finances. Le Gouvernement devra, dans les plus bref délais possibles, trouver une majorité au Parlement pour sortir de la situation où nous nous débattons.

Le Président, a ajouté M. Peytral, m'a paru très surpris de la démission de M. Doumergue, et m'a déclaré que n'ayant reçu aucune indication du côté de la Chambre, il se voyait dans l'obligation de consulter un très grand nombre d'hommes politiques.

D'autre part, on affirme dans les couloirs que M. Peytral, s'il était appelé à faire partie du ministère, prendrait le portefeuille de la marine et non celui des finances.

M. VIVIANI A COMMENCÉ SES DÉMARCHES

ON CROIT QUE LE MINISTÈRE SERA CONSTITUÉ AUJOURD'HUI

M. Viviani n'a quitté l'Elysée que vers 8 heures.

S'il n'a pas accepté officiellement la mission de constituer le cabinet, on ne doute pas que le député de la Creuse ne revienne cet après-midi à l'Elysée que pour annoncer au Président qu'il accepte et que son cabinet est presque fait.

En quittant l'Elysée, M. Viviani a'est rendu au ministère de l'Intérieur, où il a vu M. Malvy, à qui il a demandé de garder son portefeuille.

Il continuera aujourd'hui ses démarches et verra MM. Clémentel, Bourgeois, Ribot et Combes, et d'autres personnages politiques.

LE PROGRAMME MINISTÉRIEL

Si le programme du nouveau cabinet n'est pas encore connu, on sait cependant, qu'en ce qui concerne la loi militaire le nouveau gouvernement en poursuivra l'application loyale et déclarera que dans les circonstances présentes on ne saurait y porter atteinte, mais il indiquera aussi que l'on doit se préoccuper immédiatement des mesures propres à alléger, dès que la situation extérieure le permettra, les charges militaires imposées à la nation, mesures au premier rang desquelles figure une meilleure préparation militaire de la jeunesse.

La formule a été à peu près arrêtée mercredi après-midi, dans une conversation entre MM. Viviani et Messimy, le futur ministre de la Guerre.

Sa présence dans le Cabinet et celle de M. Noulens, qui se prononca avec une énergie et une netteté que l'on sait pour la loi de trois ans, sont une garantie que cette loi, si elle ne peut être considérée comme intangible au point de vue de l'avenir, conservera toute ses effets tant que la situation extérieure ne sera pas modifiée.

En outre, dans le prochain débat sur la politique du Cabinet, le gouvernement s'abstiendra de toute promesse, de toute parole de nature à laisser supposer à la classe sous les drapeaux qu'elle pourra être libérée en 1915, c'est-à-dire au moment où jouera pour la première fois la loi de trois ans.

En ce qui concerne l'emprunt, tout le monde est à peu près d'accord sur la nécessité de le faire sur de larges bases et le plus tôt possible, de façon à éclaircir la situation financière.

MM. Peytral, Clémentel, Cochery, Almond ont insisté sur ce point dans leur entretien avec le chef de l'Etat.

M. Almond, en particulier, s'est prononcé pour un emprunt du type de 3 1/2 pour cent.

Le ministère indiquera sa volonté de faire voter un impôt sur le capital et de faire aboutir rapidement le projet d'impôt sur le revenu.

La réforme électorale aura sa place dans la déclaration ministérielle et répondant au sentiment général le Cabinet manifestera son désir de trouver à ce sujet un terrain d'entente.

UNE LISTE

A titre d'information et sous toutes réserves, voici comment serait composé le nouveau ministère :

Présidence du Conseil et Instruction publique : Viviani.

Justice : Savary.

Affaires étrangères : Léon Bourgeois ou Jean Dupuy.

Intérieur : Malvy.

Finances : Noulens.

Guerre : Messimy.

Marine : Peytral ou X...

Travaux publics : Sarraut ou Jean Dupuy.

Agriculture : Clémentel ou Raynaud.

Commerce : Thomson ou X...

Travail : Métin ou X...

Colonies : Sarraut ou X...

Sous-secrétaires d'Etat

Intérieur : Renard.

Guerre : Maunoury.

Beaux-Arts : Jacquier.

INFORMATIONS POLITIQUES

L'ACTION LIBERALE

Le groupe de l'Action Libérale a constitué son bureau pour 1914 de la façon suivante : MM. Piou, président ; Plichon, vice-président ; de l'Estourbellion, questeur.

Le groupe a décidé d'adjoindre à son bureau une Commission exécutive ainsi composée : MM. Joseph Denais, commendant Driant, de Gailhard-Bancel, Lamy et Jean Lerolle.

UN DÉPUTÉ INDISPOSÉ AU PALAIS-BOURBON

M. Franklin-Bouillon, député de Seine-et-Oise, a été pris mercredi après-midi d'une syncope. Après quelques minutes de repos il a pu regagner son domicile.

ENCORE UN NOUVEAU GROUPE

Un certain nombre de députés qui appartenaient, dans l'ancienne Chambre, au groupe de l'Union Républicaine et au groupe Républicain Progressiste, on décidé de fonder ensemble un groupe dont les membres seraient recrutés exclusivement parmi les adhérents de la Fédération Républicaine. Ils ont adopté le titre de Groupe de la Fédération Républicaine.

Le comité directeur a été ainsi constitué : Paul Beauregard, Gourd, Bonnevay. Secrétaire : M. Louis Marin. Questeur : M. Duclaux-Monteil.

CHEZ LES RADICAUX UNIFIÉS

Le Comité radical et radical-socialiste s'est réuni mercredi soir. Un très grand nombre de parlementaires y assistaient.

Le Comité a voté un ordre du jour dans lequel, après avoir constaté que 182 adhérents du parti avaient été élus députés, il se déclare résolu à faire aboutir le programme de Pau et invite ses élus à n'apporter leur concours qu'à un ministère fermement décidé à s'appuyer sur une majorité des groupes de gauche.

M. Morin a demandé qu'à la suite de ces derniers mots on ajoute : à l'exclusion des parlementaires ayant appartenu à la Fédération des Gauches et à l'Alliance Démocratique.

Mais on lui a fait remarquer que cette rédaction atteignait d'anciens membres de la Fédération des Gauches et actuellement adhérents du Parti. On a tourné la difficulté en votant ces simples mots : « appartenant à la Fédération des Gauches et à l'Alliance Démocratique ».

L'ordre du jour voté demande aussi le retour rapide à